CONTRAT DE LOCATION
CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE

Coordonnées du Propriétaire :	Coordonnées du LOCATAIRE
Comité Départemental de Natation du MAINE ET LOIRE Piscine Jean BOUIN 31 Bd Pierre de Coubertin 49100 ANGERS Tél: 02.41 Mail: cd49.natation@gmail,com andre.leclout@orange.fr (correspondant)	Nom : ..... Adresse : .... Tél: ..... Mail : .....

Désignation du matériel et accessoires inclus dans la location pour un cout de :

Mettre un x dans la cellule grisée pour valider votre choix

- Plaques de chronométrie + fixations	300 €		
- Tableau Piccolo WHITE - Portique - Poires (bouton poussoir) - PC QUANTUM - 3 caisses matériel	300 €		
		Total	**- €**

Accord de Location :

Je soussigné (e) : .....

Mr / Mme Président du Club : ----------

Prend en location le chronométrage électronique pour notre meeting :

.....

Du : ..... Au : .....

Pour un montant de : ..... **- €**

Enlèvement et rerour du matériel à la Piscine Jean BOUIN d'ANGERS

	Enlèvement		Retour		
	Date	Heure estimée	Date	Heure estimée	
Lundi					**Pas d'enlèvement ou de retour avant 9 heures et après 19 heures**
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					
Dimanche					

Vos propositions d'enlèvement et de retour sont à valider par M. André LECLOUT

Après utilisation des plaques et pour préserver leur bon fonctionnement, elles devront être vidées de l'eau qu'elles contiennent et rincées à l'eau claire.

Comité Départemental de Natation du MAINE ET LOIRE
Piscine Jean BOUIN
31 Bd Pierre de Coubertin
49100 ANGERS
Mail: cd49.natation@gmail,com

CONTRAT DE LOCATION
CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE

REGLEMENT ET CAUTION :

Règlement : dès réception de la facture, je règle la somme due soit : **- €**

Caution : Je laisse en caution un chèque de 1000 € au nom du Comité Départemental du MAINE ET LOIRE

Le chèque de caution doit être établi et remis au Secrétariat du Comité Départemental de Natation du MAINE ET LOIRE ; celui-ci reste bloqué durant toute la période de location et ne sera donc pas encaissé.

Le chèque de caution sera remis OBLIGATOIREMENT à l'enlèvement du matériel; si tel n'est pas le cas la location ne pourra se faire.

Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel et sous réserve de non dégradation ; notamment en cas d'utilisation de matières adhésives type « SURF WAX » PRODUIT STRICTEMENT INTERDIT PAR LA REGLEMENTATION FFN. La remise en état du matériel sera à la charge du locataire.

Désignation des Personnes qui seront chargées de faire fonctionner le matériel durant la location :

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... Mail : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... Mail : .....

Pour les meetings clubs labellisés nationaux , Nom de L'officiel A inscrit sur les listes FFN qui officiera le jour de la dite compétition :

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... Mail : .....

J'atteste avoir pris connaissance du contrat de location.

Contrat établi le : .....

Nom Prénom et signature
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

Comité Départemental de Natation du MAINE ET LOIRE
Piscine Jean BOUIN
31 Bd Pierre de Coubertin
49100 ANGERS
Mail: cd49.natation@gmail,com